

Je n'ai pas validé mon semestre à cause d'une erreur de note

Par **Sevee**, le **06/06/2015** à **05:47**

Donc voilà, je suis en Dut génie biologique en 1 ère année.
Mon premier semestre n'a pas été validé car j'ai eu 6.8 au premier UE. J'ai remarqué qu'il y avait une erreur de note qui changera mon 6.8 en un 7.
sinon j'ai 10.4 de moyenne générale.
j'aimerais avoir de l'aide car il ne veut pas faire une compensation pour moi alors une autre étudiante a été compensée de 0.895 point. Elle passe donc de 7.1 à 8.
que doit je faire svp

Par **marianne76**, le **06/06/2015** à **19:06**

Bonjour
Il s'agit d'une simple erreur matérielle , il n'y a donc aucun souci. Allez au secrétariat pour faire rectifier l'erreur

Par **Sevee**, le **06/06/2015** à **19:10**

Bonjour, je suis déjà aller au secrétariat. Ils ont rectifié ma note j'ai donc une moyenne de 7 après rectification

Par **bulle**, le **07/06/2015** à **10:43**

Bonjour,

Je ne comprends pas bien votre soucis. Votre note a été rectifiée mais cela ne vous permet pas d'avoir votre semestre?

Par **Sevee**, le **07/06/2015** à **10:45**

Bonjour,
Oui , c'est ça

Par **Emillac**, le **07/06/2015** à **13:05**

Bonjour,
On peut valider un semestre avec 7 (ou 8) de moyenne ?

Par **Glohirm**, le **07/06/2015** à **13:22**

Bonjour,

Si j'ai bien compris, l'erreur de notation n'est pas la cause de votre ajournement, puisque vous avez pu en obtenir la rectification. Vous souhaitez donc obtenir une valorisation de vos notes de presque un point, sans lien avec l'erreur de calcul que vous évoquez.

Notez que je ne suis pas au fait des pratiques ayant cours dans toutes les facs (et IUT, en l'espèce). Cependant, d'après nos enseignants, ce genre de "coup de pouce" est plutôt attribué aux étudiants qui sont ajournés de peu (passer de 9.8 à 10, par exemple), et reste dans tous les cas à la discrétion du jury d'examen.

Partant, je pense qu'il sera compliqué pour vous d'obtenir ce que vous cherchez. De plus, même avec un ajout de un point, vous ne validerez pas votre semestre, puisque vous auriez 8.

Enfin, si j'ai bien compris, toujours :D

Par **Emillac**, le **07/06/2015** à **13:31**

Bonjour,
Bien d'accord avec votre analyse de la question.

Par **Sevee**, le **07/06/2015** à **15:37**

Merci pour votre réponse.

il faut valider 4 unités d'enseignements en ayant 8 de moyenne a chaque unité et en plus avoir une moyenne générale de 10.

une autre étudiante a eu une compensation alors qu'elle avait 7.1 et moi à 7 je n'y ai pas droit donc une petite injustice qui lui permet de valider et moi pas.

S.

Par **Emillac**, le **07/06/2015** à **23:56**

Bonsoir,

[citation]donc une petite injustice qui lui permet de valider et moi pas.

[/citation]

Peut-être que oui, peut-être que non. Vous ne connaissez pas les motivations du jury qui ont "sauvé" l'une et pas l'autre...[smile17]